



## Psychologue

### Concours P-21-22-07

### Affichage interne / externe

#### Le CSSDN : un des plus importants employeurs de la région de Québec

Plus de 4 100 personnes œuvrent dans les différentes écoles primaires et secondaires, centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes ainsi que les services administratifs du Centre de services scolaire des Navigateurs. Situés dans la magnifique région de la Chaudière-Appalaches sur un territoire qui s'étend sur environ 90 km, le long de la rive-sud du majestueux fleuve Saint-Laurent, ses établissements offrent des services éducatifs à plus de 28 000 élèves.

#### Statuts

Huit (8) postes disponibles, en statut régulier ou en remplacement selon l'affectation.

#### Date d'entrée en fonction

Dès que possible

#### Lieux de travail

Possibilité de jumeler des affectations selon les disponibilités de la candidate ou du candidat.

- A. 50 % à 17,5 hrs/sem. - Régulier  
École de l'Épervière, Sainte-Thérèse
- B. 40 % à 14 hrs/sem. - Régulier  
École de la Source
- C. 40 % à 14 hrs/sem. - Régulier  
École des Quatre-Vents
- D. 40 % à 14 hrs/sem. - Régulier  
Écoles La Mennais et de la Clé-d'Or
- E. 30 % à 10,5 hrs/sem. - Régulier  
Écoles de la Berge, Chêne et Falaise
- F. 10 % à 3,5 hrs/sem. – Régulier  
École Dominique-Savio

- G. 100 % à 35 hrs/sem. – Remplacement  
École Notre-Dame (14 heures)  
Écoles Gagnon et Belleau (21 heures)
- H. 10 % à 3,5 hrs/sem. – Remplacement  
École Saint-Joseph (PALS primaire)

#### Qualifications minimales requises

Être membre de l'Ordre des psychologues du Québec.

#### Nature du travail

L'emploi de psychologue comporte plus spécifiquement la prévention, le dépistage, l'évaluation, l'aide et l'accompagnement des élèves handicapés ou des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage visant à les soutenir dans leur cheminement scolaire et leur épanouissement personnel et social.

La ou le psychologue participe à l'élaboration et à la mise en application du service de psychologie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que du centre de services scolaire.

#### Traitement

Le traitement sera déterminé selon l'échelle en vigueur pour les psychologues, soit entre 50 223 \$ (échelon 1) et 94 675,00 \$ (échelon 18).

#### Horaire de travail

La plage horaire de travail sera déterminée avec le ou les supérieurs immédiats.

#### Inscription

Les personnes qui désirent participer au concours sont priées de faire parvenir leur demande, en indiquant leur nom, leur matricule s'il y a lieu, le numéro de concours P-21-22-07 et le ou les numéros d'affectation souhaités :

Par courriel : [jepostule@csnavigateurs.qc.ca](mailto:jepostule@csnavigateurs.qc.ca)

Les personnes désirant un accusé de réception sont priées de le demander à l'aide des fonctionnalités de leur courrier électronique.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement. Le Centre de services scolaire remercie tous les candidates et candidats de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues. Le Centre de services scolaire applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.